



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

adoption

Question écrite n° 70563

Texte de la question

M. Michel Voisin appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées sur le devenir de l'adoption internationale. En effet, nombreux sont nos concitoyens qui souhaitent adopter un enfant, en majorité à l'étranger par choix ou par l'impossibilité d'adopter en France. Pour cela, ils doivent franchir une multitude d'obstacles. Or, malgré la mise en place de conventions officielles, notifiées bilatéralement, une grande majorité de dossiers sont bloqués à l'heure actuelle. Aussi, il lui demande quelles mesures elle entend prendre rapidement afin que cette situation de blocage cesse le plus tôt possible.

Données clés

Auteur : [M. Michel Voisin](#)

Circonscription : Ain (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70563

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : famille, enfance et personnes handicapées

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 décembre 2001, page 7202